Projet pilote de poursuite par satellite dans la zone réglementée de l'OPANO: prolongation du projet jusqu'au 31 décembre 1998

1997/0346(CNS) - 13/03/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE, E), le Parlement européen approuve la proposition visant à proroger d'un an le projet pilote de poursuite par satellite dans la zone réglementée de l'organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest. Le seul amendement voté par le Parlement demande à la Commission d'élaborer un rapport complet sur l'application des différents systèmes de contrôle actuellement en vigueur dans la zone de réglementation de l'OPANO avant juillet 1998.